



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Plan départemental d'actions de sécurité routière 2022**

## **SOMMAIRE**

1. Bilan de l'accidentalité de l'année 2021
2. Bilan des opérations de prévention de l'année 2021
3. Programmation des opérations de prévention en 2022

## INTRODUCTION

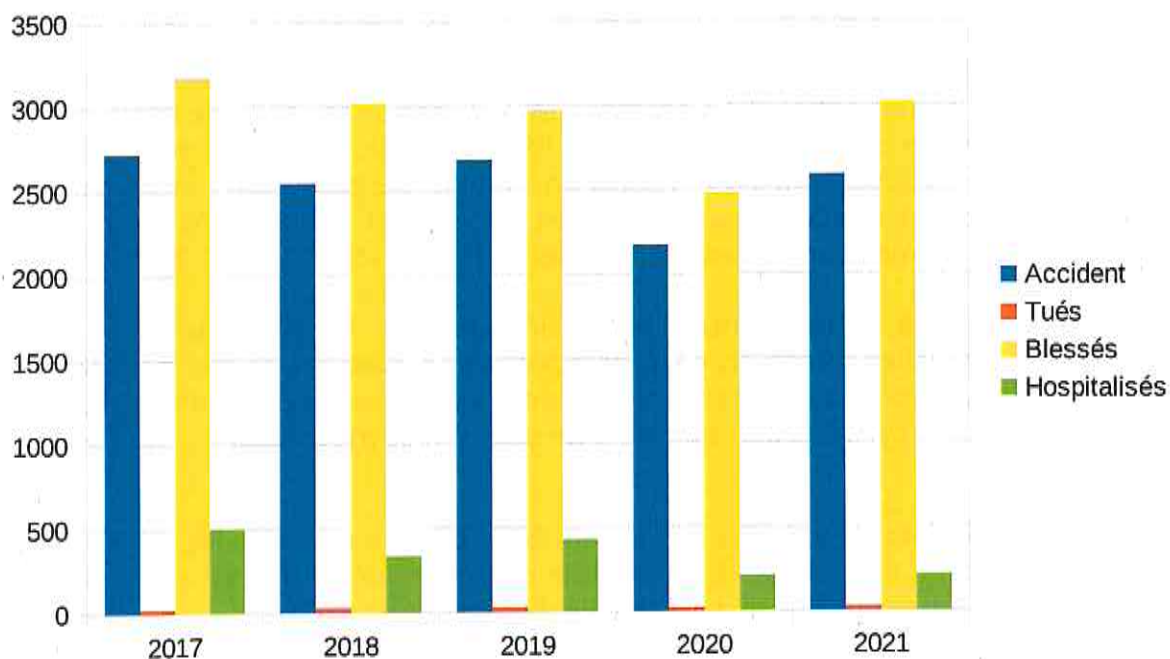
Le Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) constitue le document opérationnel de la politique de prévention routière de l'État. Il présente les éléments de contexte, en particulier l'évolution pluri-annuelle de l'accidentalité. Il rappelle les actions déjà conduites en matière de prévention et donne le cadre général pour les actions à mettre en œuvre en 2022, dans le respect des orientations fixées par le document général d'orientations (DGO) 2018-2022.

Dans ce cadre, l'État contribue au financement des actions recensées, à la condition qu'elles soient en parfaite adéquation avec les enjeux départementaux définis dans l'appel à projets annuel, à savoir celui des usagers vulnérables que sont les piétons, les cyclistes et les usagers de deux-roues-motorisés.

L'appel à projets a été lancé le 24 mars 2022 afin de recueillir les projets d'actions pour 2022. Il a été adressé à l'ensemble des communes, des associations œuvrant pour la sécurité routière et des services de l'État concernés.

## 1. Le bilan de l'accidentalité dans le Val de Marne en 2021

### 1.1. Une année marquée par une hausse du nombre d'accidents, des blessés et des tués



	Accident	Tués	Blessés	Hospitalisés
2017	2721	23	3175	495
2018	2544	27	3017	333
2019	2681	27	2972	427
2020	2170	19	2478	207
2021	2585	24	3013	215

Après l'année 2020, atypique en raison des confinements dus à la crise sanitaire ayant impacté le trafic routier, les indicateurs reviennent à des valeurs similaires à celles des années précédentes.

### 1.2. Les usagers vulnérables, enjeu permanent, victimes majoritaires de la route dans le département

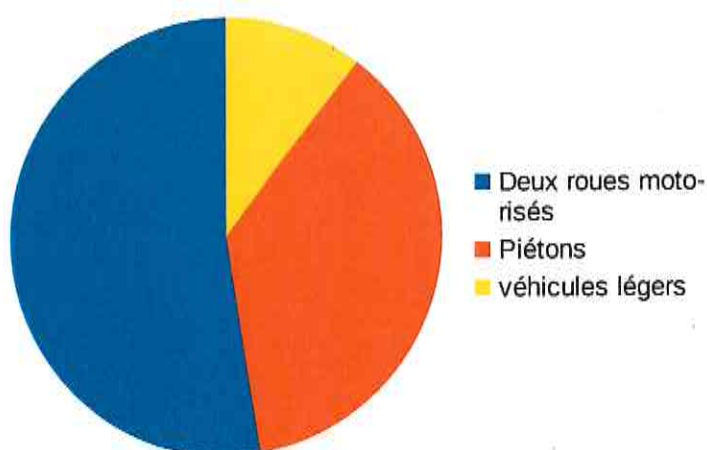


Figure 1: Tués en 2020

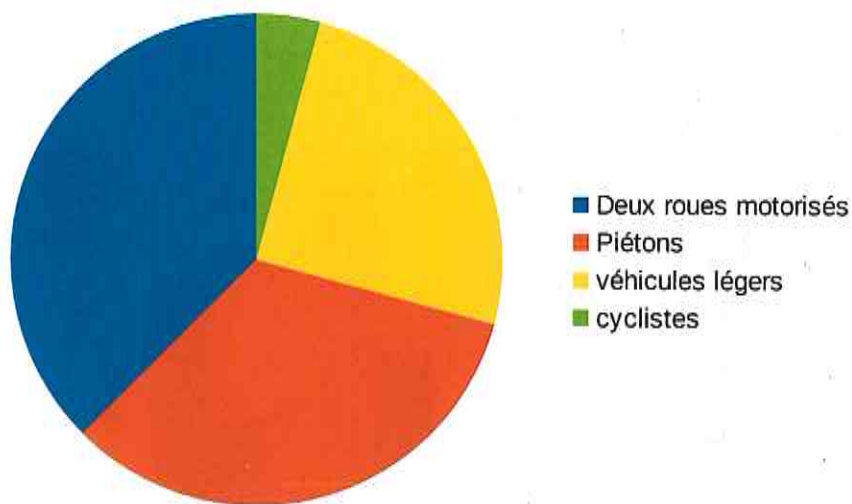
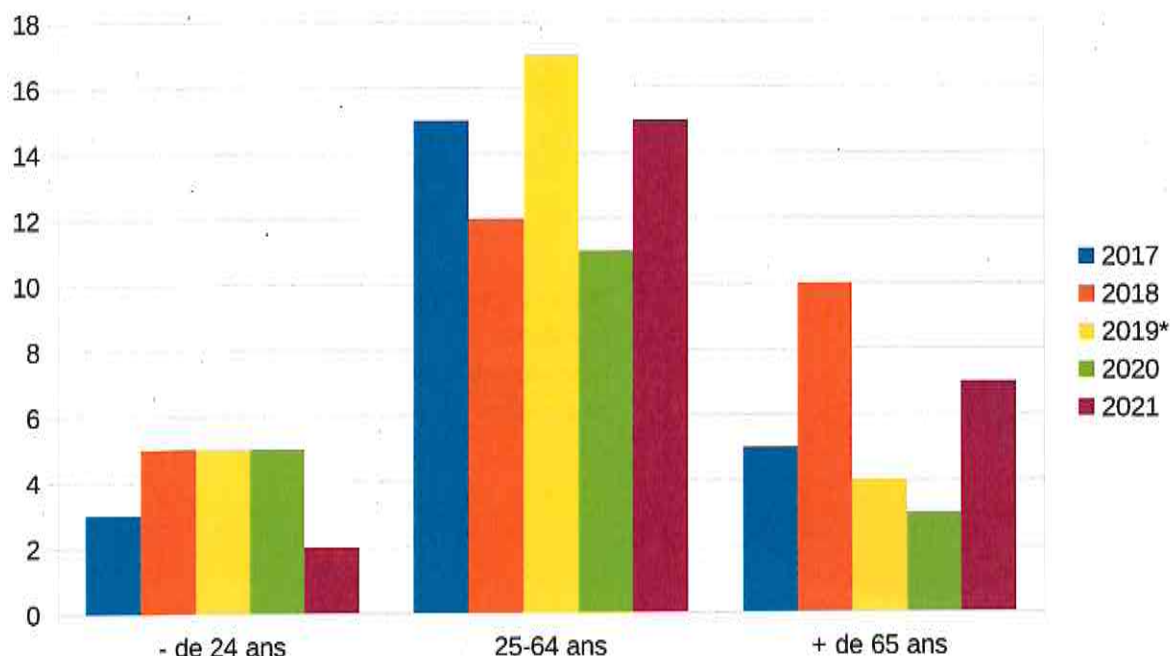


Figure 2: Tués en 2021

usagers	Nombre de tués en 2020		Nombre de tués en 2021	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Piétons	7	37 %	8	33,00 %
Deux-roues motorisés	10	52 %	9	38,00 %
Cyclistes	0	0	1	4,00 %
Véhicules légers	2	11 %	6	25,00 %
Poids-lourds	0	0	0	0

Concernant les catégories d'usagers de la route victimes d'accidents mortels, l'année 2021 confirme une nouvelle fois la part prépondérante de victimes appartenant à la catégorie des usagers vulnérables (piétons, deux-roues motorisés). Les usagers vulnérables représentent 75 % des tués. Il convient par ailleurs de noter un tué en tant que cycliste, sachant que l'usage du vélo a été encouragé par les pouvoirs publics dans le contexte sanitaire. Le nombre de victimes usant des mobilités douces est en progression depuis 2019 : pour les trottinettes, on passe de 32 à 64 en 2021, et pour les cyclistes de 131 en 2019 à 184 en 2021. Bien que le Val-de-Marne ne compte qu'un tué cycliste en 2021, le nombre d'accidents corporels pour les trottinettes est passé de 32 en 2019 à 64 en 2021 et pour les cyclistes de 136 en 2019 à 193 en 2021.



Nombre de tués	2017	2018	2019*	2020	2021
- de 24 ans	3	5	5	5	2
25-64 ans	15	12	17	11	15
+ de 65 ans	5	10	4	3	7

\* un tué non classé du fait de son âge indéterminé

### 1.3. La perte de contrôle et l'imprudence des usagers, causes principales des accidents mortels.

42 % des accidents mortels sont dûs à l'imprudence et l'inattention, à quoi s'ajoute la perte de contrôle pour vitesse excessive pour 33 % des cas. 63 % d'entre eux se produisent le jour.

### 1.4. Une ventilation dans le temps et dans l'espace qui épouse les grandes caractéristiques du trafic val de marnais

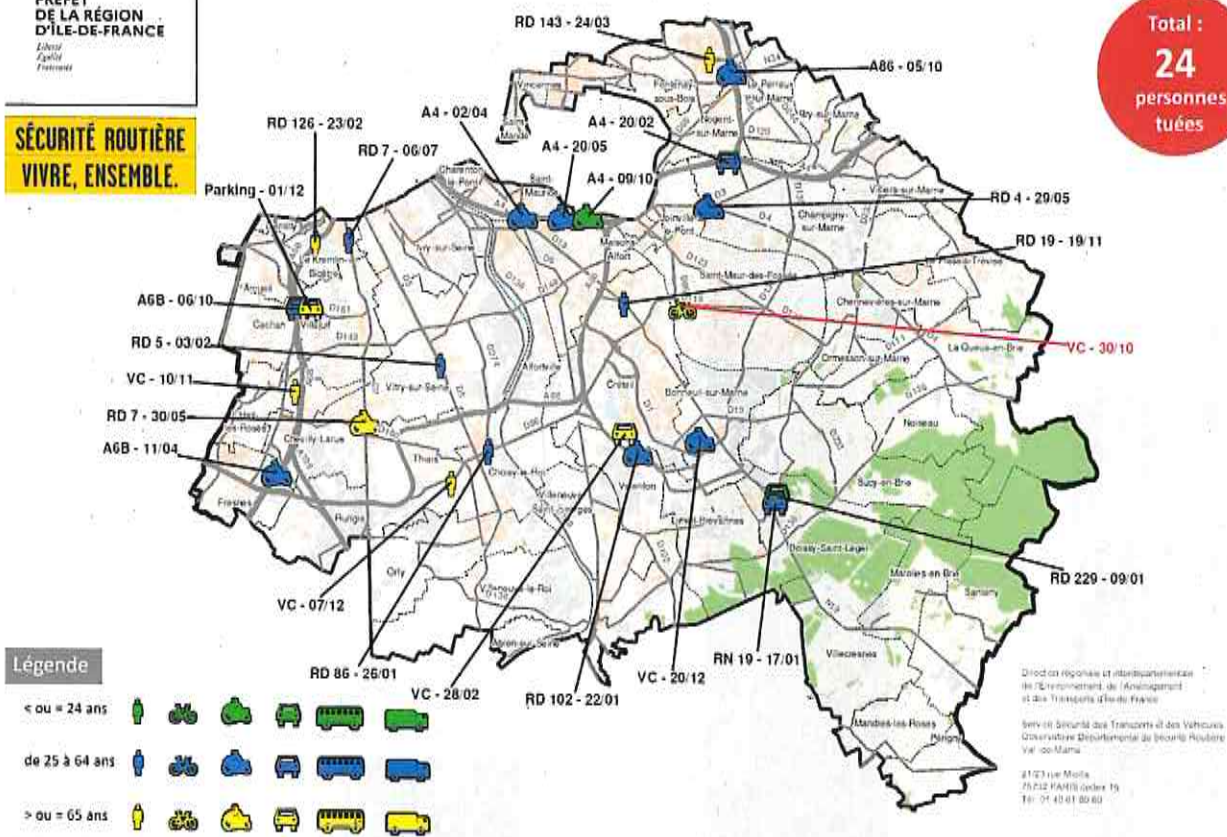
La répartition des accidents mortels de la route est similaire aux tendances observées au cours des années précédentes :

- une dispersion sur l'ensemble du réseau routier du département, les accidents se répartissant entre le réseau national (33,5%), le réseau départemental (37,5%) et la voirie communale (29%) ;
- une répartition dans la journée conforme à la densité du trafic, les accidents mortels se concentrant principalement sur les horaires de plus fort trafic dans un département marqué par les déplacements pendulaires (début de matinée, pause méridienne et fin d'après-midi).



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
VIVRE, ENSEMBLE.

Total :  
**24**  
personnes  
tuées

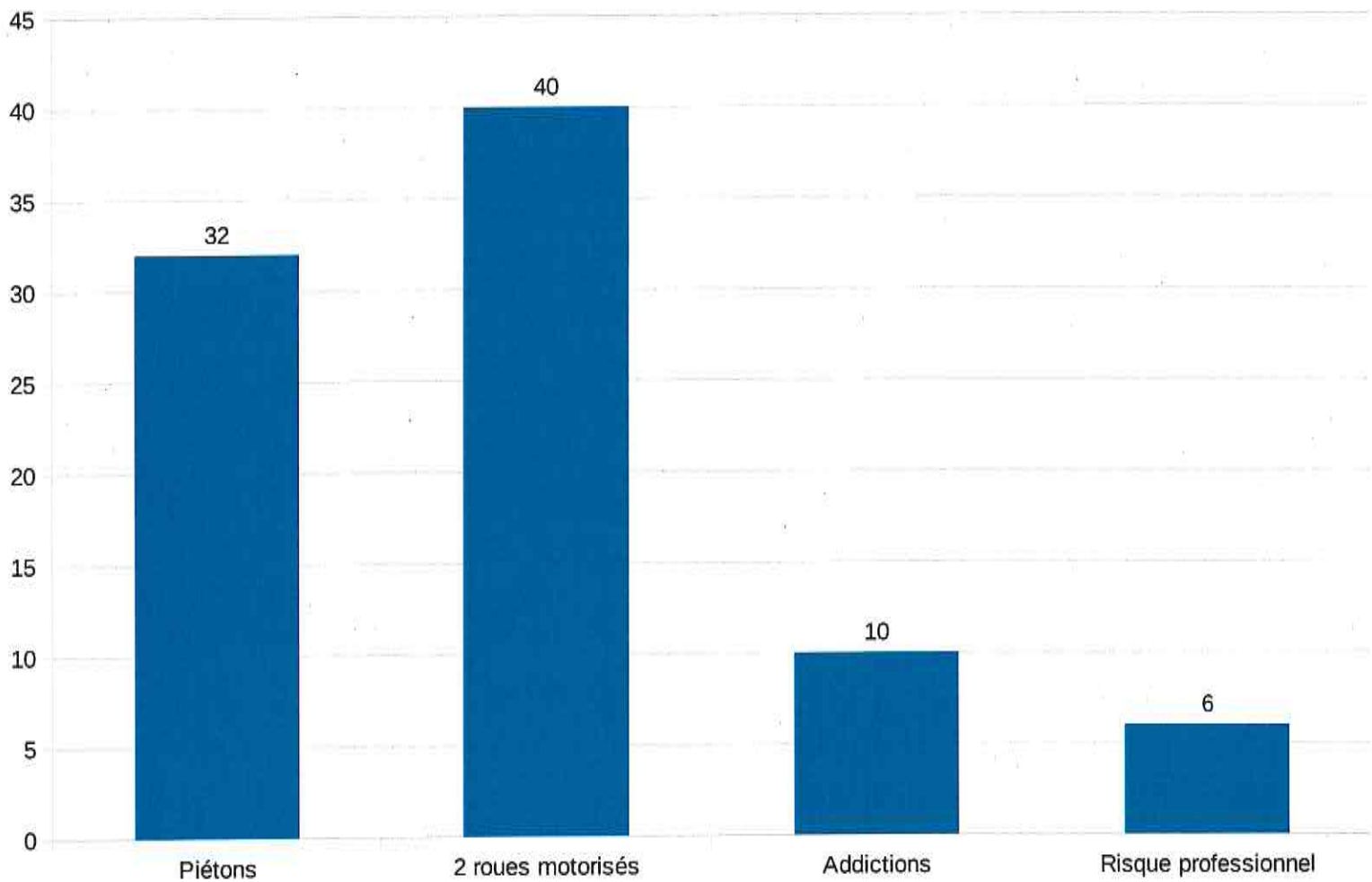


## 2. Bilan des opérations de prévention en matière de sécurité routière de l'année 2021

Conformément aux orientations du document général d'orientation (DGO) départemental 2018-2022, approuvé par le Préfet de Val-de-Marne en novembre 2018, les actions de prévention se sont concentrées dans le département sur deux priorités :

- le risque piéton avec 36 % des actions;
- les usagers de 2 roues-motorisés avec 45 % des actions.

## Nombre d'actions organisées par enjeu du DGO



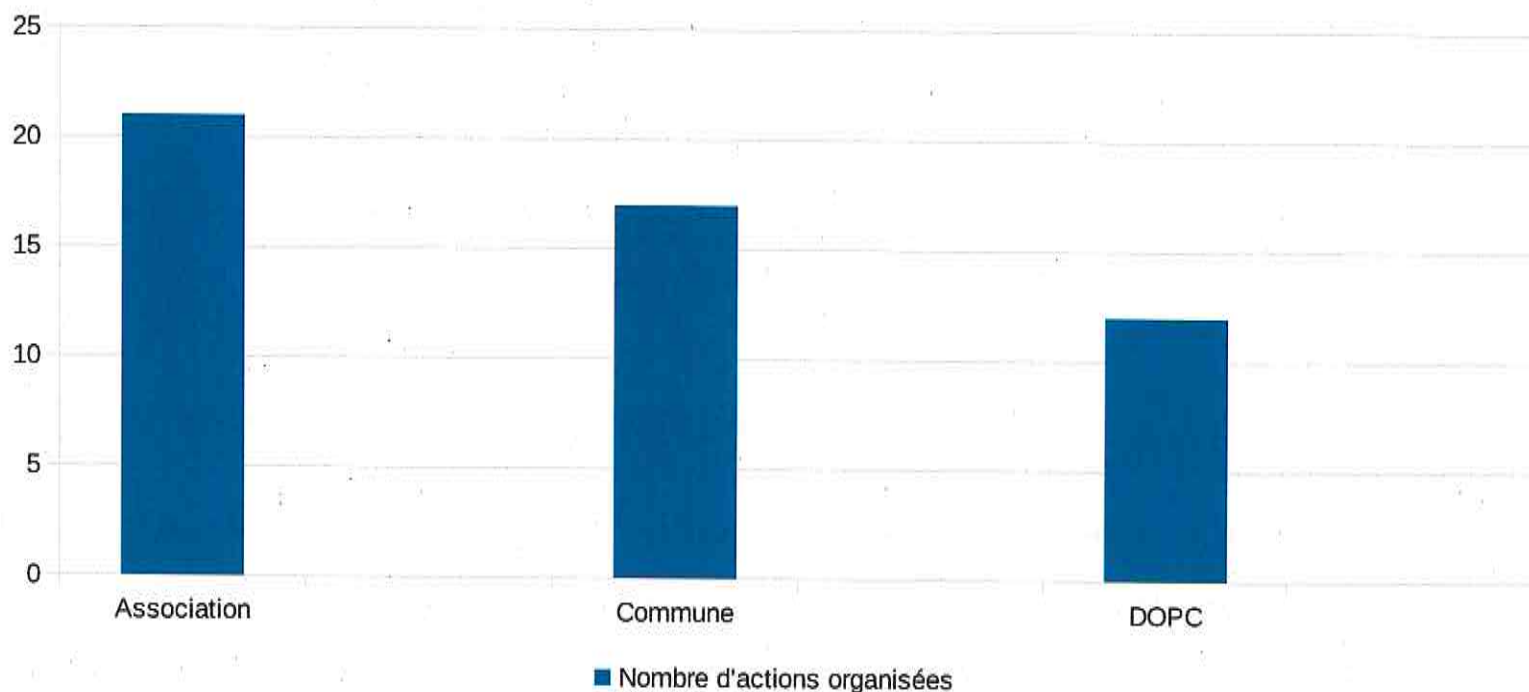
7

D'un point de vue quantitatif, 50 actions connues de la coordination routière ont été soutenues, pour un montant de crédits mobilisés de près de 98 000 € :

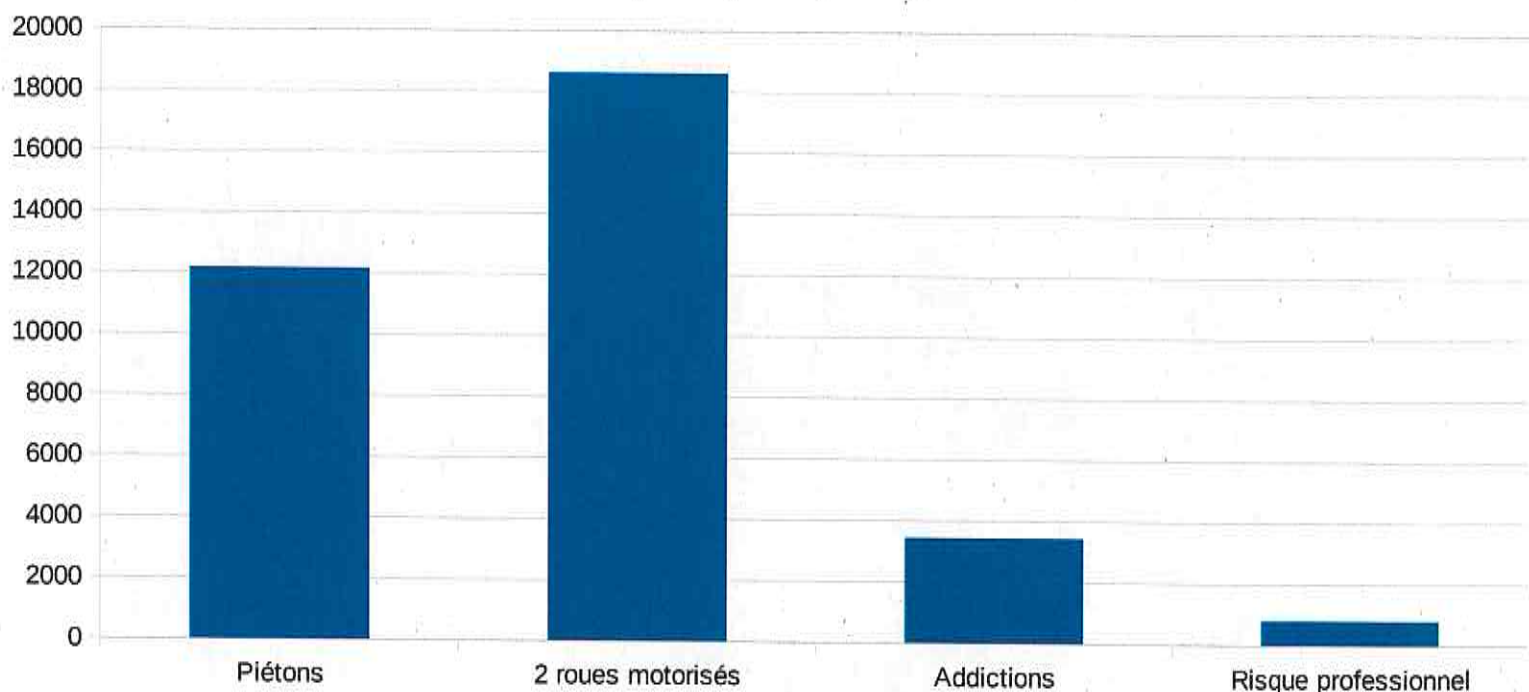
- 17 portées par les communes, soit 34 %
- 21 portées par les associations, soit 42 %
- 12 portées par l'État (DOPC), soit 24 % du total

Ces actions ont été mises en œuvre dans 27 communes et ont sensibilisé près de 22000 participants.





Nombre de participants par enjeu du DGO



L'enjeu relatif aux deux-roues motorisés a été le plus traité (45 % des actions), car il représente la catégorie la plus touchée par les accidents mortels. Il a fait l'objet de nombreuses actions, notamment par des opérations de reprise de guidon organisées par la DOPC, des formations au permis AM (49,9 cm<sup>3</sup>) et des interventions d'association comme Vigi-2roues ou Wimoov.

Cette dernière propose notamment des actions sur l'usage de tous les nouveaux modes de déplacement assistés (hoverboard, scooter et trottinettes électriques).

Quelques exemples d'actions de sensibilisation portées par la DOPC

---

**VILLAGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE À CACHAN**  
**LE JEUDI 21 OCTOBRE 2021**

L'unité éducation et sécurité routière a proposé des ateliers de sensibilisation sur différents sujets à savoir :

- Équipements de sécurité sur le vélo, le cycliste et le piéton, les espaces qui leur sont dédiés,
- Stratégie de placement et de traversée d'un passage piéton,
- Savoir identifier les angles morts,
- Connaître les différentes catégories de panneaux de signalisations pour se déplacer en sécurité ,
- Anticiper les dangers et favoriser les bonnes pratiques,

**VILLAGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LA COMMUNE DE SAINT MAUR DES FOSSÉS**  
**SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021**





L'Unité d'Éducation à la Sécurité Routière (UESR) de la Compagnie Territoriale de Circulation et de Sécurité Routières du Val-de-Marne a mené une action de communication sur le parvis du marché de la Varenne à Saint-Maur-des-Fossés au profit des Saint Mauriens.

L'UESR, en partenariat avec la ville de Saint-Maur-des-Fossés a participé à cette action d'envergure qui a mobilisé de nombreux partenaires associatifs et institutionnels tels que la Police Nationale, la Police Municipale, les Sapeurs-Pompiers, la Croix Rouge française, la MACIF, les associations Vigi-2roues, Place au vélo, Abysport, Prod'Even.

**JOURNÉE SPORT ET CITOYENNETÉ POUR LA JEUNESSE  
DANS LE QUARTIER DE RECONQUÊTE RÉPUBLICAINE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
LE JEUDI 21 OCTOBRE 2021**

L'UESR a participé à la promotion du dialogue de la citoyenneté et des valeurs de la république. Cette action de prévention et découverte du métier de policier a été organisée par la Mairie de Champigny-sur-Marne avec l'association « Raid Aventure » au sein du Quartier de Reconquête Républicaine du Bois-L'Abbé à Champigny-sur-Marne.

Il s'est agi de la promotion du dialogue, de la citoyenneté et des valeurs de la république. A cet effet, une équipe motocycliste et des effectifs de l'unité d'éducation et sécurité routières ont présenté la spécificité du métier de motocyclistes et sensibilisé les plus jeunes sur les moyens de transports intermédiaires (vélo, trottinettes ....).



### **3. Programmation des opérations de prévention en matière de sécurité routière pour l'année 2022**

Conformément aux orientations nationales et aux priorités définies dans le cadre du DGO 2018-2022, le PDASR continuera à soutenir des actions permettant de répondre aux 4 enjeux identifiés :

- le risque professionnel
- les deux-roues motorisés
- les piétons
- les conduites addictives

A cet effet, la Préfète a lancé le 24 mars 2022 un appel à projets visant à mobiliser les acteurs sur l'enjeu prioritaire des usagers vulnérables, et notamment les deux-roues motorisés.

S'il a vocation à consolider les partenariats existants, le PDASR visera également à les enrichir et à les élargir notamment grâce :

- à la structuration des réseaux informels existants et notamment celui des IDSR et des correspondants communaux dont il convient de renforcer l'animation locale et de développer le vivier ;
- au renouvellement des partenaires associatifs en essayant d'élargir le nombre d'acteurs locaux engagés en faveur de la sécurité routière ;
- à la formalisation du partenariat avec les réseaux aujourd'hui associés de façon ponctuelle aux actions de sécurité routière et notamment le partenariat avec le monde de l'entreprise en structurant un réseau des entreprises engagées en faveur de la sécurité routière ;
- à la formalisation du partenariat avec les professionnels en contact avec les personnes âgées et les seniors pour mieux diffuser l'information auprès de ce public spécifique.